

Réunion de Conseil Municipal du 30 Août 2021

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore

ABSENT EXCUSÉ : DUHAIL Guillaume qui a donné pouvoir à MERLET Christian

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BONNAUD Alain

☐ Restaurant Scolaire – Fonctionnement du service : Présentation de l'organisation pour la rentrée – Bilan financier 2020/2021

❶ Myriam BARON, Adjointe, a indiqué que 223 élèves sont inscrits (233 en 2020/2021). 7 agents communaux vont assurer la surveillance de cour et le service au restaurant où ils seront accompagnés par 4 salariés de la Sté Restoria et 3 bénévoles. 2 services vont être mis en place comme les années passées :

1^{er} Service de 12h à 13h30, 121 enfants de la PS au CE1 pour une classe,

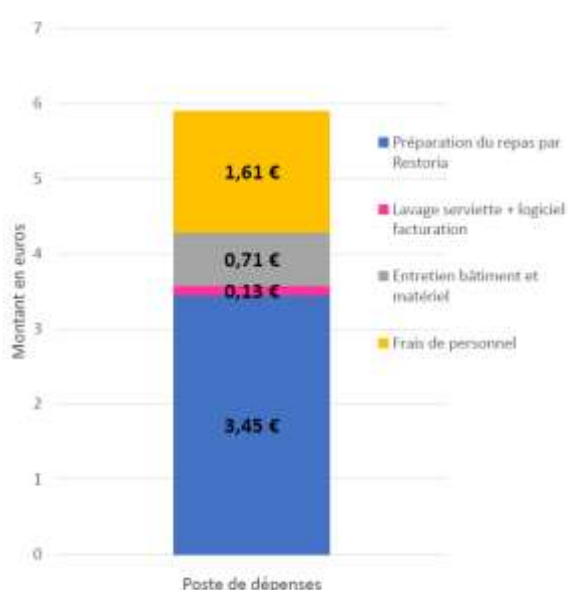
2^{ème} Service de 12h15, 102 enfants du CE1 (1 classe) au CM2.

2 agents vont s'arrêter, l'une Fin Décembre 2021 et l'autre Fin Janvier 2022.

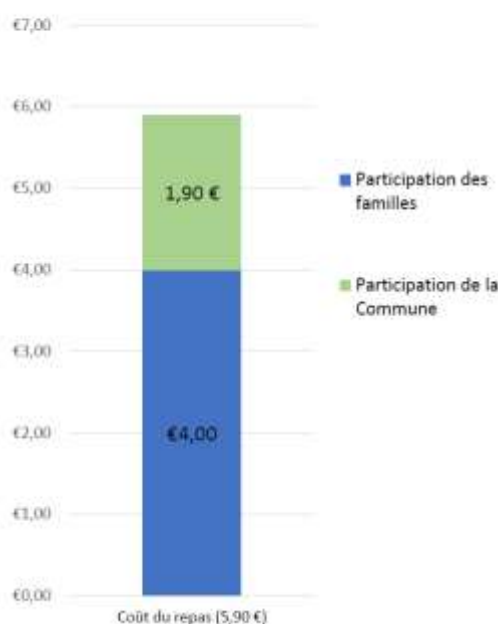
❷ Myriam BARON a présenté le bilan financier de l'année scolaire 2020-2021 qui se clôture avec un déficit de 53 168.16 € pour 50 204.21 € l'année passée, expliqué par une dépense exceptionnelle de 9 538 € correspondant au 1^{er} acompte pour la prestation d'accompagnement par la Société AT Territoires en action, notamment pour le renouvellement du marché de fourniture de repas.

Le prix de revient d'un repas a été de 5.90 € (7.10 € 2019-2020) répartis de la façon suivante :

COÛT D'UN REPAS (5,90 €)
RÉPARTITION PAR POSTE DE DÉPENSES



RÉPARTITION DU FINANCEMENT DU REPAS



☐ Personnel Communal : Autorisation de signature de rupture conventionnelle

- 1- Le Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 4 Abstentions, a autorisé M. le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} Adjointe, à signer la convention de rupture conventionnelle avec un agent.
- 2- Adhésion au service « Gestion du risque chômage pour le secteur public » du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à compter du 1^{er} Septembre 2021

☐ Village de Linière – VC 5a : Déclassement de 75m² du domaine public et vente

Après présentation des éléments par M. GRIS Christopher, Adjoint à la voirie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé le déclassement de la parcelle ZB 141 pour 75 m². La cession de la dite parcelle à Mme LE BERRE a été fixée au prix de 2 € le m². Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

❑ Vendée Eau : Rapport 2020 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par Vendée Eau au titre de l'année 2020, document qui sera mis à la disposition du public en mairie et est accessible à tous les usagers sur le site de Vendée Eau.

❑ Subventions 2021 2^{ème} partie : ADILE de la Vendée

Une subvention de 50 € a été attribuée à l'ADILE pour l'année 2021.

❑ ESSARTS EN BOCAGE Ecole Publique Gaston Chaissac : Participation aux dépenses de fonctionnement Année Scolaire 2020/2021

La participation demandée par la Commune d'ESSARTS EN BOCAGE pour 7 élèves (3 en maternelle, 4 en primaire dont 1 enfant en garde partagée) et d'un montant de 3310 € a été acceptée.

❑ Marchés HT signés depuis le 28/06/2021 :

22/06/2021	AUBRET Nettoyage et désinfection des sols et tapis de vestiaires	570.00
22/06/2021	BARREAU SARL Réhabilitation électrique logement 1 bis, rue des écoles et 3 Rue de la Petite Maine	1995.60
22/06/2021	ARQUIS ARNAUD Fourniture aménagement camion	289.49
22/06/2021	ETS MANDIN Stores Bureau Accueil et Urbanisme	1156.16
21/06/2021	VENDEE SERVICES EMULSION Point à temps 2021	11 600.00
21/06/2021	SOFULTRAP Travaux de Voirie Grosses Réparations 2021 Remplacement de tampons	48 060.00 2460.00
08/06/2021	SMABTP Assurance Dommages ouvrages construction Restaurant Scolaire	13 775.47
05/07/2021	FABREGUE Imprimé Urbanisme/bon de commande	231.17
08/07/2021	COMMUNAUTE DE COMMUNES Participation Raccordement égout du Restaurant Scolaire	2 200.00
09/07/2021	MARQUALIGNE Signalisation horizontale	1673.01
09/07/2021	MAV Remplacement du levier de commande	455.92
09/07/2021	LACROIX Commande panneaux de signalisation	2692.94
13/07/2021	VERVER EXPORT	

	Bulbes	579.25
13/07/2021	HERBRETEAU Modification de l'alimentation de la pompe d'irrigation du Terrain de Football	1400.00
13/07/2021	FAUCHET SARL Modification de l'alimentation de la pompe d'irrigation du Terrain de Football	2069.83
19/07/2021	GUY LIMOGES Remplacement des programmeurs des arroseurs Terrain de Football	919.00
29/07/2021	WHO IS JACK Meubles bibliothèque	1107.06
16/08/2021	VEOLIA Réparation poteau incendie 064-0023 Villeneuve	537.28
16/08/2021	SARL Garage CHAUVIN Camion IVECO – entretien circuit d'air	1150.17
16/08/2021	DECOLUM Technic Industries Fournitures cordons guirlandes pour réparation illuminations	251.50
16/08/2021	DECOLUM Technic Industries Acquisition guirlandes illuminations 2021	1963.08
20/08/2021	EQUIP'JARDIN ATLANTIC Entretien tondeuse autoportée	488.16
20/08/2021	ARQUIS ARNAUD Réparation fenêtres vestiaires basket et foot, bureau foot suite effraction week-end du 11 au 13 juin	3647.83
23/08/2021	MAV Tracteur Massey Ferguson - Réparation fuite hydraulique	338.72

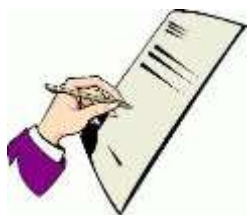
❑ **Commerces Place des Jardins – Local vacant** : Le projet d'un jeune couple pour créer une activité de vente à emporter (burgers, paninis...) n'a pas abouti. Mme LUCAS Adjointe va prendre rendez-vous avec les Chambres de Commerce et des Métiers pour envisager des solutions.

❑ **Médecins à Chauché** : M. le Maire a confirmé le départ des médecins exerçant au cabinet médical à Chauché. Des contacts sont en cours par la Communauté de Communes. Un courrier sera envoyé dans tous les foyers à la mi-septembre expliquant les actions de la Communauté de Communes pour faciliter l'accès aux soins des habitants, et plus particulièrement en direction des médecins.



Prochaine Réunion du Conseil Municipal
Lundi 27 Septembre 2021, à 20h00 à la Mairie

LÉGALISATION DE SIGNATURE



Souvent dans le cadre de ventes de biens, les Notaires vous demandent de faire légaler votre signature. Comment cela se passe ?

- Vous devez vous déplacer dans la mairie du lieu de votre domicile muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Vous ne devez ni signer, ni parapher avant de vous présenter en mairie. Tout ceci se fait devant M. le Maire ou l'agent qui a reçu délégation, en mairie, sur présentation des éléments cités

précédemment.

NOUVEAU LOGO et NOUVEAU SITE INTERNET pour la Commune

La commune vient de se doter d'un nouveau logo et d'un site internet modernisés, avec un design plus actuel et coloré.

Le logo retenu a été choisi pour son style épuré fait d'un jeu graphique simple. La typographie a été sélectionnée pour sa lisibilité, sa rondeur : le C de Chauché, l'accent, le cœur vendéen.

Les couleurs ont été choisies pour symboliser le dynamisme et les valeurs portés sur la commune : le rouge illustre le vitalité et l'énergie de son tissu économique, le vert fait référence à la ruralité et à l'agriculture, enfin le bleu est associé à la sécurité et à la sérénité de notre territoire.

La refonte du logo s'inscrit dans un projet plus vaste visant à moderniser les supports de communication de la commune.

Ainsi, la commission communication, accompagnée de l'Agence Créasit, a souhaité moderniser le site internet pour donner à la commune de Chauché une identité graphique qui reprend les mêmes couleurs et s'inscrit ainsi dans la continuité du logo.

Le nouveau site internet www.chauche.fr est mis en ligne depuis quelques jours. Totalement refondu, il offrira de nouvelles fonctionnalités et sera plus complet afin de répondre au mieux aux attentes de la population.

« Des « accès rapides » présents sur toutes les pages permettront de retrouver les informations et les outils essentiels en quelques clics » précise Christian Merlet, Maire.



RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS



La commune de Chauché a engagé en 2020 la restauration du Monument aux Morts érigé en 1921 et situé dans l'enceinte du cimetière.

Le 29 juillet 2021, M. le Maire a accueilli l'association « Le Souvenir Français » en la personne de M. Christian TRICOIRE, Délégué Départemental de la Vendée (360 adhérents dans le Département) ainsi que M. Roger TETAUD, Président de l'antenne du comité de Saint Fulgent (34 adhérents).

L'objectif de l'association est la sauvegarde de la mémoire de la France au combat, à travers l'hommage aux combattants « Morts pour la France » et aux français auxquels, pour services rendus, le pays doit sa reconnaissance.

Cette sauvegarde se traduit par l'octroi d'aides financières pour l'entretien, la restauration, des édifices commémorant les dernières guerres, des tombes des soldats « Morts pour la France ». Le souvenir Français peut également participer financièrement aux sorties scolaires organisées sur les lieux de mémoires.

Cette rencontre fut l'occasion de la remise du chèque correspondant à l'aide de 1100€ accordée par « Le Souvenir Français » à la restauration du Monument aux Morts.

Au regard des conditions sanitaires et des travaux en cours aux abords de la Mairie, l'inauguration initialement prévue le 9 Octobre prochain est reportée à une date ultérieure afin que cet évènement important pour notre commune puisse se dérouler dans de bonnes conditions de convivialité.



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Renseignements et contacts
Départements 22 - 29 - 56
CSN de BREST 02 98 37 75 58
csn-bre.sga@defense.gouv.fr

Logos: JDC, OBJECTIF CITOYEN, SGA, MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES VÉTÉRANAIRES, www.defense.gouv.fr/JDC

Messages des Associations et Organismes



CRISE SANITAIRE
Quelles répercussions sur les jeunes et leur famille ?

20 ATELIERS PARTICIPATIFS EN PAYS DE LOIRE
Retrouvez toutes les dates sur www.urafpaysdelaloire.fr

Liens sociaux, suivi des études, insertion professionnelle, accès au logement, soins médicaux, problèmes financiers...
Votre quotidien ou vos projets d'avenir ont été perturbés, voire chamboulés, durant cette crise sanitaire.
Parlons-en ensemble !

UDAF VENDÉE

Mardi 14 septembre Roche S/Yon pour 18/25 ans 18h00-20h30	Lundi 4 octobre Roche S/Yon pour + 25 ans 18h00-20h30
Jedi 16 septembre VISIO pour + 25 ans 18h00-20h30	Mardi 12 octobre VISIO pour 18/25 ans 18h00-20h30

Renseignements et inscriptions :
Contacter votre UDAF 02.51.44.37.10 ou l'URAF 06.99.20.26.28
reseauobservation@uraf07.unaf.fr

Logos: UDAF, RÉSEAU D'OBSERVATION Réalités Familiales

FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales vous invitent à découvrir les cours de Pilates, les lundis soirs :
Cours "douceur" de 17h à 18h, Cours "intermédiaire" de 18h à 19h, Cours "confirmé" de 19h à 20h
Tarif : 95 euros pour les 30 cours. Renseignements : 02-51-41-82-54

CHAUCHE VTT



Le week-end du 18 et 19 septembre le club de Chauché VTT organisera deux épreuves majeures, sur le terrain de VTT route de la Rabatelière.

Une épreuve départementale jeunes le samedi pour les enfants de 7 à 16 ans avec deux disciplines, cross-country et Trial.

Début des épreuves à 14h, podium vers 17h.

Le dimanche, une manche de cross-country UFOLEP

à 10h00 : Course des féminines, minimes et masters hommes

à 14h00 : Cadets, juniors espoir et senior hommes

à 16h00 : jeunes de 7 à 12 ans

Entrée gratuite

Respect des mesures sanitaires en vigueur

LE PALET CHAUCHEEN

LE PALET CHAUCHEEN vous propose le **pâté et la rilette de la grand-mère** pour retrouver le goût d'antan des bonnes choses. Ces produits sont élaborés de façon traditionnelle et artisanale à partir d'une recette de grand-mère pour obtenir une dégustation incomparable.

- Un pâté de 500g : 8 €
- Une rilette de 500g : 8 €
- le duo pâté/rilette : 15 €

Merci de passer vos commandes avant le **10 octobre** à

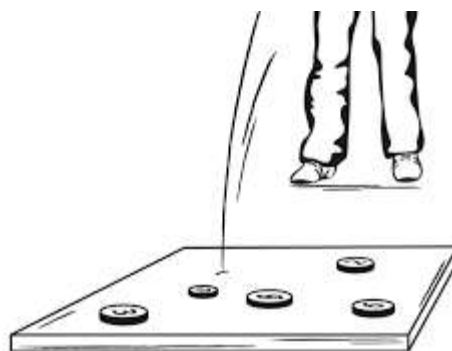
- **Nicolas au 06-61-90-57-13** ou **Jean-Claude au 07-50-96-55-94**

La distribution se fera à la salle Arc en ciel le **samedi 30 octobre entre 10h et midi**.

LE PALET CHAUCHEEN vous attend tous les **vendredis soir à 20h15 à la salle Arc en ciel** (coté route des Brouzils) pour passer de bons moments de convivialité autour d'une planche à palets. Qu'on soit novice ou expert, homme ou femme, jeune ou plus âgé, nouveaux ou anciens habitants de Chauché ou d'ailleurs, le palet nous relie dans une ambiance chaleureuse et amicale.

L'inscription à l'année est de 25 € et vous avez la possibilité de venir essayer un vendredi soir gratuitement.

Renseignements : **Nicolas GIRAUDEAU 06-61-90-57-13** ou **Jean-Claude CHAMPAIN 07-50-96-55-94**.



SIEL BLEU

L'atelier d'activité physique adaptée Siel Bleu s'adresse à toutes les personnes ayant 60 ans et plus ou atteintes de pathologies chroniques.

Ces ateliers permettent de maintenir les capacités cardiaques, respiratoires, musculaires et motrices. Ils sont utiles pour garder la forme, améliorer sa condition physique tout en prenant en compte le bien-être psychologique. Il ressort également un bien être nouveau au quotidien, à domicile, pendant les sorties.

Les ateliers sont assurés par des professionnels de l'APA (activité physique adaptée) de l'association Siel Bleu.

Au cours des séances, l'accent est mis sur le renforcement musculaire du haut et du bas du corps (avec ou sans matériel), contrôle postural dynamique et statique, les réflexes, la concentration, la mémoire, les étirements, l'assouplissement, la respiration, la coordination et des exercices de double tâches (obligation de se concentrer sur deux consignes à réaliser simultanément).

« Il suffit d'un rien pour faire naître un sourire, et il suffit d'un sourire pour que tout devienne possible. »

La convivialité et le sourire sont omniprésents ! L'activité s'adresse à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une activité physique régulière et adaptée à leur rythme et est une excellente occasion de rencontrer des personnes de la commune.

Les séances se déroulent chaque vendredi à partir du 17 septembre, pour cette année 2021, de 16h45 à 17h45 à la salle Arc en Ciel. La première séance est gratuite. Le tarif est de 47 euros par trimestre avec une adhésion annuelle de 15 euros. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous rendre directement le vendredi à la salle ou contacter Mr Albert Mickaël au 07-62-77-11-51 ou par mail mickaël.albert@sielbleu.org.

La Joséphine 2021 à Chauché
le 2 octobre 2021 à 10 h

Départ : local de Chauché T'Trail (devant le terrain de foot)

« En marchant ou en courant, le parcours est ouvert à toutes les Chauchéennes »

Cette année, la commune de Chauché organise la course avec le support de l'association Chauché T'Trail.

Il sera possible de participer en courant ou en marchant :
soit le 2 octobre 2021 à 10 h ou
entre le 25 septembre et le 3 octobre,

en suivant le parcours ci-dessous :

Cette course a vocation de rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein, cet événement s'inscrit dans l'opération nationale « Octobre rose », période durant laquelle la Ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



RENSEIGNEMENTS

Chauché T Trail – 06.12.41.91.39
Et Mairie de Chauché

Participer :

Tous les âges sont bienvenus.

- **Les Joséphine parcourent 5 km sur le circuit balisé en rose**, à leur rythme, en marchant ou en courant, quand elles le souhaitent, dans la période **du 25 septembre au 3 octobre 2021** ou lors le 2 octobre 2021 à 10 heures.
- **La course est ouverte à toutes (16 ans et plus, quel que soit votre âge).**

S'inscrire

- **Formulaire d'inscription sur internet : bit.ly/joséphine-inscription**

A la rubrique : Club/Association/Entreprise, inscrire : Chauché

La participation à La Joséphine est soumise à une **contribution financière de 10 €**.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 3 octobre**.

* non millésimé

Distribution du prochain bulletin les 9 et 10 Octobre 2021. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 27 septembre 2021.